

Conférence de Presse de Rentrée

6 septembre 2016

www.sicoval.fr

**TERRE CRÉATIVE
& SOLIDAIRE**

Sommaire

I. Le Sicoval, bilan des 12 derniers mois et perspectives 2016-2020

2015-2016 : Un budget d'économies

2016-2020 : Orientations : écrire une nouvelle page de l'histoire du Sicoval

II. Economie et Aménagement

A nouveau contexte économique, nouvel outil : le Schéma de Développement Economique
L'aménagement au service de l'attractivité du territoire

III. Transports et déplacements

Desserte du Parc du Canal et de Labège Innopole par le métro
Ecomobilité

I. Le Sicoval, bilan 2015 et perspectives 2016-2020

2015-2016 : un budget d'économies

2015 a été marquée par le lancement d'une démarche de rationalisation des dépenses internes à la collectivité. Elle a permis d'économiser rapidement 1,5 M€. Cumulée à la hausse (de 0,4 % seulement) de la fiscalité sur les entreprises et le ménages, l'érosion de l'épargne nette de la collectivité a pu être limitée, sans pour autant empêcher un solde négatif. Pour redresser cette situation exceptionnelle, la démarche de rationalisation est maintenue et renforcée en 2016.

2016-2020 : Orientations : écrire une nouvelle page de l'histoire du Sicoval

Le Sicoval est un territoire de solidarité dont l'enjeu principal est de développer et d'harmoniser sur ses 36 communes les services utiles au quotidien pour la population.

Cette volonté se traduit par la création d'un service dédié à la gestion de la relation avec la population permettant de conserver la proximité nécessaire avec les habitants de notre territoire. Des organes de concertation (CODEV) et de consultation (Commission Consultative des Services Public Locaux) permettent à nos habitants d'être acteurs de notre territoire et de sa gouvernance.

Les projets et les enjeux politiques sont définis en coopération avec les 36 communes et les conseillers communautaires.

Une approche des grands défis de la société toujours innovante

Mise en place de la redevance incitative

En janvier dernier, le Sicoval devenait la première agglomération du Grand Sud à intégrer une part incitative dans la collecte et le traitement des déchets. La part incitative de la redevance porte sur les ordures ménagères (bac gris).

Force est de constater que les habitants ont modifié leurs comportements pour réduire leur production de ces déchets :

- Sur les six premiers mois de l'année, on assiste à une baisse de 8 % du volume collecté sur tout le territoire (1 400 tonnes en moins), soit un total de 173 kg d'ordures ménagères générés par habitant et par an au lieu de 193 kg en 2015.
- La majorité des foyers sort désormais moins souvent son bac gris, trie plus et composte davantage

L'implication de chacun pour réduire les déchets se traduit par des économies pour 70 % des foyers : 3 foyers sur 5 ont ainsi vu leur facture diminuer

Quelques chiffres :

- le bac gris est sorti tous les 15 jours (voire moins souvent)
- une augmentation du volume d'emballages triés de 3 %
- 1 foyer sur 2 (en maison individuelle) est équipé d'un composteur et 25 résidences d'un composteur collectif en pied d'immeuble.

Les élus impliqués

Pour mener à bien ses projets le Sicoval fait évoluer ses modes de gouvernance en accompagnant les conseillers communautaires, et en associant l'ensemble des conseillers municipaux aux réflexions sur l'organisation de notre collectivité et sur la mise en place d'un projet politique :

- Un séminaire sur la solidarité territoriale a réuni les conseillers communautaires le 9 juillet et donnera lieu à une première restitution au mois d'octobre
- L'ensemble des conseillers municipaux représentant nos 36 communes seront conviés au mois de novembre à un séminaire, permettant au Sicoval de faire émerger un nouveau pacte de territoire.

II. Economie et Aménagement : janvier 2017 présentation d'un grand projet

A nouveau contexte économique, nouvel outil : le Schéma de Développement Economique

Le Sicoval doit s'adapter aujourd'hui à un contexte en forte mutation, aussi bien en ce qui concerne les besoins et attentes des entreprises (besoins très évolutifs, impacts du numérique...) qu'au niveau de l'organisation territoriale (impacts de la Loi NOTRe sur les compétences des intercommunalités, création de la nouvelle région Occitanie...) Les contraintes budgétaires fortes qui s'imposent aux collectivités doivent aussi être prises en compte.

Pour poursuivre sa politique de soutien au développement économique et renforcer la pertinence de son action, le Sicoval a décidé de se doter d'un outil consolidant et formalisant sa stratégie de développement économique : un Schéma de Développement Economique Commercial et Touristique (SDECT). Ce **Schéma** permettra d'**organiser, différencier et qualifier l'offre économique du territoire**

Les objectifs :

Les objectifs de cette démarche sont de permettre aux acteurs locaux (entreprises et partenaires) d'avoir une vision concertée et prospective du développement économique du territoire - et ceci dans une vision métropolitaine -, de veiller à l'adéquation entre les besoins et les projets opérationnels de développement et de définir des orientations cohérentes afin de positionner le territoire au sein de l'espace départemental et régional.

La démarche s'intéresse à l'ensemble des secteurs d'activités : artisanat, commerce, services, industrie numérique, santé, économie sociale et solidaire, agriculture, tourisme... Elle doit permettre au Sicoval de faire des choix : se recentrer sur des filières déjà bien ancrées localement ou/et se positionner sur des filières considérées comme des filières d'avenir.

Le SDECT doit s'articuler avec les stratégies définies par les collectivités supra-territoriales (Département et Région) et tenir compte de l'action des nombreux partenaires œuvrant au développement économique local, notamment les agences de développement économique, les pôles et clusters.

La méthode :

À partir d'un diagnostic du territoire partagé avec des acteurs économiques et socio-économiques locaux (identification des problématiques et enjeux), le SDCET doit permettre de définir des axes stratégiques de développement et les décliner dans un programme d'actions pour les années à venir. Il décrira également le parcours résidentiel d'une entreprise selon son secteur d'activités, de l'émergence du projet jusqu'au développement de l'entreprise, avec les conséquences induites à deux niveaux : en terme d'immobilier et /ou de foncier, en terme d'accompagnement (portage de projet, volet financier, mise en réseau).

Le SDECT comprendra aussi un schéma d'accueil des entreprises, outil opérationnel de suivi des réserves foncières et indicateur du schéma.

Le Schéma **sera régulièrement réinterrogé** pour s'adapter à la conjoncture économique, tenir compte des stratégies des partenaires et de la disponibilité de l'offre ; ce qui nécessite de mettre en place une gouvernance économique locale structurée et des règles de jeu.

Il doit permettre à la collectivité d'inscrire sa stratégie de développement territoriale dans un processus d'amélioration continue.

Les premiers résultats du travail en cours ont fait ressortir **quatre grands enjeux**, auxquels le SDECT doit répondre :

- affirmer l'identité et le positionnement du Sicoval par des choix assumés ;
- adapter l'offre d'accueil et d'accompagnement ;
- encourager un développement équilibré ;
- installer une nouvelle gouvernance.

Ceci devra se faire en respectant une ligne directrice fondamentale pour la collectivité : l'innovation doit être au service du développement et de l'emploi ; elle est l'ADN du Sicoval.

Le travail réalisé au cours de ces derniers mois permettra de développer le projet politique de développement économique du territoire

Sur le plan économique, les élus du Sicoval se sont fixés en début de mandat les objectifs suivants :

- favoriser une diversification autour des filières d'excellence de l'économie locale et en faire la promotion ;
- organiser l'accueil des activités et des services ;
- améliorer la qualité et la lisibilité de l'offre d'accueil économique : parcours résidentiel de l'entreprise ;
- préserver le capital agricole ;
- inscrire le territoire dans une nouvelle dynamique touristique ;
- développer l'attractivité territoriale par l'aménagement numérique.

Echéance :

Le travail sur le SDECT est en cours, mené par la DDAE avec l'aide d'un cabinet conseil lyonnais. Le document cadre doit être finalisé avant la fin de l'année et sera présenté lors d'une rencontre avec le monde économique (acteurs économiques du territoire, consulaires, clubs et réseaux, associations, pôles...) en janvier prochain lors d'une manifestation au Centre de Congrès Diagora, Toulouse Labège.

De nouveaux outils permettant de dynamiser notre développement économique vont voir le jour avec dès le mois de janvier 2017 la création de la SPL Diagora. Cette création nous permettra dans le cadre du développement du tourisme d'affaire de posséder une structure pouvant porter plus de projets.

Nous travaillons aussi actuellement à la création d'une entité chargée d'étudier l'aménagement global de notre territoire et qui pourrait prendre la forme d'une SPLA.

L'aménagement au service de l'attractivité du territoire

Le Sicoval s'est construit autour de l'aménagement de son territoire. En 40 ans, il a ainsi su concilier :

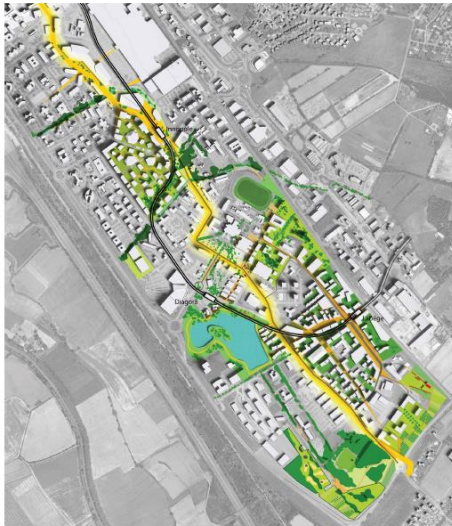
- la préservation de l'espace naturel,
- l'accueil de 1 000 nouveaux habitants par an avec la mise en place d'un PLH ambitieux
- et enfin le maillage de notre territoire par le développement économique avec la création de zones d'activité le long de la plaine de l'Hers. Le Schéma de Développement Economique Commercial et Touristique permettra de valoriser les activités de chacune de ces zones et le Sicoval se dotera des outils nécessaires aux ambitions qu'il s'est fixé.

Requalification des parcs d'activités

Les deux premiers parcs d'activité que sont Labège Innopole et le Parc du Canal se sont développés depuis plus de 30 ans en accueillant des entreprises de différents secteurs d'activités, permettant ainsi de développer un écosystème économique dynamique.

Au travers d'un accord-cadre signé avec la société HDZ, le Sicoval a pour ambition de faire émerger de manière opérationnelle et réactive un projet urbain hautement qualitatif et exemplaire en matière de développement durable, garant d'une attractivité renouvelée pour les entreprises et les investisseurs sur les parcs d'activité de Labège Innopole et le parc du Canal.

Les premières actions de requalification sont en cours avec la démolition de certains bâtiments pour la reconstruction de nouvelles activités, la réflexion sur le changement d'occupation de certains bâtiment.



Le projet de plan guide nous permettra de développer différentes entités pertinentes et identifiables, définissant ainsi une diagonale traversant Labège Innopole

La programmation des actions à mener autour de cette voirie nous permettra de venir compléter et articuler l'offre existante.



Le quartier tertiaire tourné vers le numérique viendra s'inscrire dans un écosystème économique et urbain vertueux.

Le développement de nos zones d'activité ne se limite pas au nord de notre territoire pour conserver un équilibre territorial pertinent le Sicoval développe la zone d'activité du Rivel.

Cet équilibrage et cette ouverture vers le Sud permet à notre communauté d'agglomération d'anticiper les futures réorganisations territoriales de l'aire urbaine toulousaine.

Les implantations en cours

Le territoire du Sicoval a démontré au cours de ces 2 dernières années son attractivité avec l'implantation d'entreprises telle que

- **Berger Levrault** qui a inauguré son nouveau Centre d'innovation et de développement le 16 juin 2016,

- **Thalès** dont les premiers salariés emménageront dans leurs bureaux au premier trimestre 2017

- **Le CEA Tech** avec un démarrage des travaux septembre 2017 et livraison dernier trimestre 2017.

Ce projet d'implantation, mené en partenariat fort avec le Sicoval et la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée permet aujourd'hui de pouvoir envisager des projets communs comme l'école de la 2^e chance.

III. Transports et déplacements

Desserte du Parc du Canal et de Labège Innopole par le métro

Depuis le mois de juillet un accord politique a été trouvé entre Tisseo-SMTC, Toulouse Métropole, le Département, le Conseil Régional et le Sicoval concernant le projet de desserte de Labège Innopole par le Métro. Nous restons vigilants pour que les engagements pris par nos différents partenaires se traduisent par des faits, et que notre participation financière soit en phase avec le service proposé.

Ces engagements portent sur les éléments suivants :

- **Poursuivre le projet de prolongement de la ligne B** sans rupture de charge entre Ramonville et la station Institut National Polytechnique de Toulouse (INPT), lieu d'interconnexion avec Toulouse Aerospace Express (TAE). L'échéance doit se situer avant 2025.
- **Desservir Labège la Cadène par la ligne TAE qui devra s'interconnecter avec la ligne B à la station INPT** à l'Horizon 2025.

Dans le cadre du projet TAE, la Commission Nationale du Débat Public organisera une large concertation entre septembre et décembre 2016, permettant aux différents acteurs de s'exprimer sur l'organisation des transports en commun de l'agglomération toulousaine.

Une réunion publique se tiendra à Labège le 19/10. Conscient de l'importance de cette concertation, le Sicoval participera à ces échanges et invite tous les acteurs du territoire à y participer également. (Les informations pratiques diverses seront relayées sur le site internet et les réseaux sociaux de notre collectivité)

La desserte de Labège en métro (TAE et Raccordement de la Ligne B) devra se traduire par des actions précises dans le **Projet Mobilité** en cours d'élaboration par le SMTC et qui sera arrêté lors du Comité Syndical du SMTC le 19/10.

Parmi les éléments complémentaires à inscrire dans le Projet Mobilité, le Sicoval souhaite mettre en avant les éléments suivants :

- la desserte du sud du Sicoval par une ligne express**. Cette desserte sera nécessaire pour accompagner les projets de développement du secteur Sud et en particulier la création de la zone d'activités du Rivel.
- **la ligne Linéo 6** entre le métro Ramonville et le parking relais de Castanet sera mise en œuvre en septembre 2017. L'amplitude horaire et l'accessibilité de cette ligne seront améliorées. Le Sicoval assure la maîtrise d'œuvre du projet pour la partie aménagement ainsi que le suivi des travaux pour le compte du SMTC.

Ecomobilité

Le Sicoval au travers de ces choix d'aménagement a toujours veillé à valoriser les moyens de transports performants et s'inscrivant dans une démarche de développement durable. Le Sicoval a toujours souhaité la mise en œuvre d'un Plan de Déplacements Entreprises et Inter-entreprises. L'arrivée d'entreprises comme Thalés et le CEA Tech nous permettra de relancer les initiatives existantes.

Les actions existantes :

Le Sicoval a su adapter les moyens de transport mis à disposition sur ses zones d'activités aux besoins et aux modes de déplacements des salariés de ces zones.

- **Covoiturage** : Le Sicoval a été précurseur dans le domaine du covoiturage sur l'aire toulousaine en apportant son soutien à l'association historique Covoituval. Nous continuons aujourd'hui à promouvoir ce mode de transport en valorisant l'entreprise Coovia présente sur notre territoire et participant à notre projet Territoire d'expérimentation.
- **Mise à disposition de vélos** : En 2015, un parc à vélos sécurisé de 40 places a été inauguré à proximité directe de la Maison de la Mobilité et de la gare SNCF d'Innopole. Une start up haut garonnaise développe une solution de partage de vélos électriques en libre-service. Cette solution sera mise en place par le CEA Tech lors de son installation et le Sicoval pourra déployer ce type de service sur l'ensemble de l'Innopole.
- **Des navettes gratuites** : La navette Innobus dessert gratuitement Labège Innopole et permet aux salariés de faire le trajet entre la gare et leur entreprise

Les actions prévues à court terme :

- **Mise en œuvre du schéma directeur cyclable du Sicoval** :
 - sécurisation ponctuelle des aménagements cyclables ou mixtes piétons - cycles,
 - création d'une nouvelle piste à proximité de la voie occitane,
 - reprise de revêtements dégradés,
 - amélioration de l'accès à Ramonville par le CNES,
 - mise en place d'une signalétique directionnelle.
 - Inauguration du parcours cyclable du Sicoval « Axe Nord » (avec les acteurs du territoire) qui relie Innopole aux communes proches : Ramonville, Labège, Auzeville, Castanet, Escalquens prévue le 18/9 pendant la semaine de la mobilité.
- **Création d'un « spot covoiturage »** : point de prise en charge sécurisé pour les covoitureurs, pour le départ depuis Innopole vers l'extérieur. Les communes de la RD16 et de la RD813 seront également équipées en 2016 pour les départs vers Innopole ou Toulouse.
- **Lancement du Plan de Mobilité du Sicoval** pour accompagner les agents vers une mobilité durable. Ce plan fera l'objet d'un accompagnement méthodologique par le Service Ecomobilité du SMTC (demande en cours avec convention à conclure sans impact financier).
- **Enquête sur le fonctionnement / les attentes des salariés d'Innopole** autour d'Innobus et expérimentation éventuelle d'une nouvelle desserte du midi entre les secteurs dédiés au tertiaire et ceux dédiés à la restauration.

Les actions prévues à moyen terme :

- Augmentation des espaces dédiés aux modes actifs sur Labège Innopole :

Création d'une « diagonale » traversant Innopole dédiée aux modes actifs marche et cycles. Le travail mené dans la rédaction du plan Guide (voir page 6) nous permet de donner plus de place aux modes actifs dans Labège Innopole (création de contre-sens cyclables, création de sens unique avec réaffectation des emprises...)

Le Sicoval souhaite accompagner l'utilisation croissante de ces modes actifs et s'organise donc en conséquence en créant un service « mode actif », qui mettra en place rapidement des solutions :

- de vélos en libre-service,
- des autos partagées,
- mais aussi des solutions innovantes :
 - monocycle électrique,
 - hoverboard,
 - gyropode (segway)

SEMAINE DE LA MOBILITE - 16 au 22 septembre 2016

Diverses animations à destination du grand public, des agents du Sicoval, des élus et techniciens du territoire

Actions à destination des habitants du territoire :

- Inauguration du Parcours cyclable Nord du Sicoval (18/9 matin) : randonnée cyclable ouverte à tous et encadrée entre Labège et Ramonville. Animations diverses prévues au départ et à l'arrivée en partenariat avec l'association Deux Pieds Deux Roues et les partenaires prévention.
- Opération de Street Marketing avec Coovia dont le Sicoval est partenaire dans le cadre de Territoire d'expérimentation. (20/9 de 16h à 19h au P+R de Ramonville)
- Animations diverses sur les dispositifs de covoiturage existants par des ambassadeurs de l'association « Rézopouce » (à confirmer)

Actions à destination des agents du Sicoval :

- Challenge « Au travail sans ma voiture » sur deux semaines (du 3 au 14/10). Le recrutement aura lieu pendant la Semaine de la mobilité.
- Stands d'information sur l'application Coovia d'aide à la mobilité dont le Sicoval est partenaire dans le cadre de Territoire d'expérimentation. (26/9 Astel -19/9 Siège, de 8h à 13h)
- Communication sur les vélos de service au Siège du Sicoval et à l'Astel.
- Randonnées à vélo entre Innopole et le Canal du midi (22/9) puis entre Belberaud et Innopole (16/9) animées par la Maison de la Mobilité (SMTC -Tisséo) sur le temps de pause méridienne.

Actions à destination des entreprises :

- Rencontre "Mettre en place une démarche de Plan de mobilité" en partenariat avec le SMTC (20/9 matin)

Action à destination des agents / élus du territoire :

- Rencontre « technique » : « Stationnement et mobilité » (20/9 entre 18h et 20h)

Dès janvier 2017 une nouvelle page de l'histoire du Sicoval sera écrite avec la présentation du Schéma de Développement Economique Commercial et Touristique, un nouveau marketing territorial et la mise en œuvre d'un projet politique.

